

AVIS PUBLIC

CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DU PRÉFET DE LA MRC DU ROCHER-PERCÉ

AVIS est donné que lors de la séance ordinaire du conseil de la MRC du Rocher-Percé tenue le 11 février 2026, AVIS DE MOTION fut donné par le préfet, monsieur Samuel Parisé, qu'un règlement intitulé « Règlement numéro 368-2026 – Code d'éthique et de déontologie du préfet de la MRC du Rocher-Percé » sera soumis pour adoption lors de la prochaine séance ordinaire du conseil et un projet de règlement fut déposé à cet effet.

Conformément à la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale (R.I.R.Q., c.E-15.1.0.1), ledit projet de règlement :

- Énonce les principales valeurs de la MRC en matière d'éthique, lesquelles orientent la prise de décision du préfet;
- Instaure les règles déontologiques qui doivent guider la conduite du préfet, que ce soit à ce titre ou en tant que membre d'un comité de la MRC ou d'un autre organisme où il siège à titre de préfet de la MRC;
- Vise à identifier, prévenir et éviter les situations de conflit d'intérêts;
- Assure l'application des mesures de contrôle aux manquements déontologiques.

Ce règlement sera soumis pour adoption à la séance ordinaire du conseil de la MRC qui aura lieu le 11 mars 2026, à 19 h, à la salle du conseil de la MRC située au 129, boulevard René-Lévesque Ouest, à Chandler.

Le projet de règlement peut être consulté au bureau de la MRC aux heures normales d'ouverture où toute personne intéressée peut en prendre connaissance. Le projet de règlement peut également être consulté sur le site internet de la MRC dans la section « Codes d'éthique » de l'onglet « Documentation » à l'adresse suivante : www.mrcrocherperce.qc.ca

Donné à Chandler, ce 23^e jour du mois de février de l'an 2026 (23-02-2026)

Christine Roussy
Directrice générale & greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, certifie sous mon serment d'office, avoir fait publier le présent avis public sur le site Internet de la MRC le 23 février 2026 et l'avoir affiché au bureau de la MRC, le 23 février 2026.

Donné à Chandler, ce 23^e jour du mois de février 2026 (23-02-2026)

Christine Roussy
Directrice générale et greffière-trésorière